



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Discours de SM le Roi à la Nation à l'occasion du 34ème anniversaire de la Marche Verte

SM le Roi Mohammed VI a adressé, vendredi soir, un Discours à la Nation à l'occasion du 34ème anniversaire de la Marche Verte, dont voici le texte intégral:

"Louange à Dieu.

Prière et salut sur le Prophète.
Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple.

Nous commémorons aujourd'hui le 34ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, plus fidèles que jamais au serment y afférent, de demeurer solidement attachés à l'intégrité territoriale du Royaume, à ses constantes sacrées et à sa souveraineté pleine et entière. C'est un attachement scellé par une parfaite symbiose entre le Trône et le peuple, et une unanimité nationale sans faille.

Nous célébrons cette épopée historique en nous inspirant davantage encore de l'esprit créateur qui y avait présidé, et en y puisant les ressorts nécessaires pour faire pièce aux complots ourdis contre la marocanité de notre Sahara. Nous nous y employons avec la sagesse, la constance, la fermeté et l'audace qu'exige la situation, prenant les initiatives constructives qui nous paraissent nécessaires pour assurer à nos provinces du Sud le développement, le progrès et l'unité que Nous souhaitons pour elles. Pour y parvenir, notre atout majeur est la solidité du front intérieur ainsi que notre détermination à aller de l'avant, animés d'une volonté nationale souveraine, dans le renforcement de la démocratie et du développement.

Aussi, avons-Nous décidé d'imprimer une nouvelle dynamique à l'esprit de la Marche verte, afin de relever les défis actuels et à venir concernant notre cause nationale, en procédant, à cet effet, à la mise en œuvre d'un plan intégré, axé autour de cinq orientations majeures :

1- Faire bénéficier les provinces sahariennes de la primauté dans le processus de régionalisation avancée

escomptée, de façon à conforter leur capacité à gérer leurs propres affaires locales.

2- Veiller à ce que le gouvernement fasse de ces provinces un modèle de déconcentration et de bonne gouvernance locale, en mettant à leur disposition les meilleurs cadres et en leur conférant de larges compétences sous la supervision, légale et ferme, des walis et des gouverneurs de Notre Majesté.

3- Engager la restructuration du Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes (CORCAS), dans la perspective de la fin de son mandat. Il s'agira de revoir sa composition et de renforcer sa représentativité en assurant son ouverture sur de nouvelles élites compétentes et patriotiques. Il faudra également opérer la mise à niveau de ses structures et de son mode de fonctionnement. Ceux-ci doivent, en effet, être mis en adéquation avec les nouveaux défis et ce, parallèlement à l'amélioration de l'efficacité de l'action du Conseil en matière de mobilisation en faveur de la défense de la marocanité du Sahara et de son développement.

4- Procéder à la révision du champ d'action de l'Agence de développement des provinces sahariennes et de sa compétence territoriale, en veillant à ce qu'elle focalise ses efforts sur les provinces sahariennes et qu'elle s'attache à mettre en œuvre des projets de développement humain, et des programmes locaux générateurs d'emplois pour les jeunes et de nature à renforcer la justice sociale et l'équité. Il lui appartient également d'œuvrer pour faciliter les conditions de retour de tous les repentis, des camps de Tindouf. Elle s'attachera, en outre, à assurer leur accueil et à favoriser leur intégration.

5- Oeuvrer pour que les instances politiques, syndicales, associatives et médiatiques ainsi que toutes les forces productives et créatrices, assument les responsabilités qui leur incombent en matière d'encadrement des citoyens, et d'ancrage des valeurs de patriotisme et de citoyenneté effective. Car en effet, la mise en œuvre d'une telle stratégie n'incombe pas seulement à l'Etat et ses organes, mais elle requiert aussi la mobilisation totale de tous les acteurs aux niveaux national et local.

Nous tenons, à cet égard, à renouveler à tous Nos fidèles sujets dans notre Sahara - qu'il s'agisse des Chioukhs, des notables ou des élus ou encore des membres de la société civile, l'expression de Notre hommage pour leur constante allégeance et leur solide attachement à leur marocanité.

Cher peuple.

La mise en œuvre des orientations retenues pour cette nouvelle étape, dans le domaine politique et en matière de développement, ne doit pas être cantonnée dans le seul front interne. Elle requiert des efforts conjugués qu'il appartient à la diplomatie officielle et à la diplomatie parallèle de déployer pour défendre la marocanité du Sahara et l'Initiative d'autonomie, dont la communauté internationale a d'ailleurs salué le sérieux et la crédibilité.

Il n'en demeure pas moins que les adversaires de notre intégrité territoriale se sont évertués à contrarier la

dynamique de négociation que notre Initiative a enclenchée au niveau onusien. Ils sont allés dans l'escalade et l'hostilité jusqu'à fomenter un plan de conspiration, recourant, entre autres stratagèmes et modes opératoires, à l'extorsion, aux pressions, à la provocation et à la perversion de l'esprit de la légalité internationale.

Tout en réaffirmant notre attachement au processus onusien de négociation autour de notre Initiative d'autonomie, Nous considérons le moment venu d'affronter cette escalade belliqueuse avec toute la fermeté requise, en faisant montre d'un patriotisme sincère et d'une grande clarté dans nos positions, et en veillant à ce que chacun assume les responsabilités qui sont les siennes.

A cet égard, Nous réitérons Notre engagement pour que le Maroc demeure un Etat de droit et de progrès démocratique. C'est un attachement qui n'a d'égal que Notre refus de l'exploitation détestable des acquis dont jouit notre pays en matière de libertés et de droits humains, et le rejet de leur instrumentalisation par quiconque s'avise de comploter contre la souveraineté, l'unité et les constantes sacrées de notre pays.

Le temps est venu pour que toutes les autorités publiques redoublent de vigilance et de mobilisation afin de contrecarrer, avec la force de la loi, toute atteinte à la souveraineté de la nation, et de préserver, avec toute la fermeté requise, la sécurité, la stabilité et l'ordre public qui est le gage effectif de l'exercice des libertés.

En toute responsabilité, Nous affirmons qu'il n'y a plus de place pour l'ambiguïté et la duplicité : ou le citoyen est marocain, ou il ne l'est pas. Fini le temps du double jeu et de la dérobade. L'heure est à la clarté et au devoir assumé. Ou on est patriote ou on est traître. Il n'y a pas de juste milieu entre le patriotisme et la trahison. On ne peut jouir des droits de la citoyenneté, et les renier à la fois en complotant avec les ennemis de la patrie.

Quant aux adversaires de notre intégrité territoriale et ceux qui se meuvent dans leur giron, ils savent plus que d'autres que le Sahara est une cause cruciale pour le peuple marocain, uni autour de son Trône qui est le dépositaire et le garant de sa souveraineté, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

En faisant de cette question la clef de voûte de leur stratégie belliqueuse, ils ne font que confirmer qu'ils sont bien le véritable protagoniste dans ce conflit artificiel, faisant fi des sentiments de fraternité réciproque existant entre les peuples marocain et algérien.

Ce faisant, ils hypothèquent de surcroît l'avenir des relations bilatérales et la concrétisation de l'Union maghrébine, alors que le Maroc ne cesse d'appeler à l'intégration et à la complémentarité pour relever les défis majeurs de la région en matière de sécurité et de développement.

Tout en saluant le soutien de nos amis à notre juste cause, nous interpellons certains milieux chez eux en les interrogeant : y a-t-il un pays démocratique qui accepterait que la démocratie et les droits de l'homme servent de prétexte ou de tremplin pour qu'une bande de hors-la-loi complote, en intelligence avec les ennemis, contre

son unité et ses intérêts supérieurs?.

Depuis quand l'exercice des libertés autorise-t-il que des biens publics et privés, constitués au prix de tant de sacrifices de la part des citoyens, soient vandalisés? et quel est, du reste, le tort de ces citoyens ?.

Il n'en est rien. Bien au contraire : toutes les lois nationales et les conventions internationales sont unanimes à criminaliser la violence, et considèrent que l'intelligence avec l'ennemi relève de la haute trahison.

A cet égard, Nous disons à tous que le Maroc, pays de liberté et d'ouverture, refuse de se prêter à une surenchère sur les droits de l'homme, surtout de la part de régimes ou de groupes fondés précisément sur la négation et la violation de ces droits. Mieux encore, ceux-ci s'obstinent, par la perfidie et la supercherie, à en faire un fonds de commerce, usant d'un mercantilisme de bas étage pour tirer des dividendes - à l'intérieur comme à l'extérieur - en s'attaquant aux sacralités de la nation ou en exploitant la situation inhumaine qu'endurent nos frères à Tindouf.

Cette situation, douloureuse s'il en est, place l'Algérie et les organismes internationaux, notamment le HCR, devant leurs responsabilités pour que soit assurée à nos frères une protection effective. Ceci requiert, notamment, leur recensement, le respect de leur dignité, et la faculté pour eux d'exercer leur droit naturel à la circulation et au retour librement consenti dans leur patrie, le Maroc.

Avec le même attachement à la légalité internationale, Nous assurons de nouveau l'Organisation onusienne de la pleine et constante disposition du Maroc à s'engager dans des négociations sérieuses et à faciliter la mission de l'Envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies, pour qu'il poursuive les efforts de son prédécesseur, afin de trouver une solution politique consensuelle, réaliste et définitive, sur la base de la proposition d'autonomie et dans le cadre de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

Cher peuple.

En ce moment privilégié de notre histoire, nous avons une pensée émue pour la mémoire immaculée du concepteur de la Marche verte, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu sanctifie Son âme-, ainsi que celle des vertueux martyrs de l'intégrité du territoire de leur patrie. Notre meilleur gage de fidélité à leur mémoire éternelle, est donc de réaffirmer le serment indéfectible de ne jamais marchander ou renoncer à un grain de sable de notre Sahara, car il s'agit d'une question d'existence et non de frontières.

Nous tenons à saluer de nouveau la vigilance et la mobilisation dont les forces armées et de gendarmerie Royales, la Sûreté nationale ainsi que les Forces auxiliaires et l'Administration territoriale, font preuve pour la préservation de la sécurité et de l'intégrité territoriale de la nation.

Nous sommes convaincu que nous remporterons à terme la bataille du conflit artificiel suscité autour de notre intégrité territoriale, car nous sommes des ayant-droit, forts d'une légitimité historique et juridique, et parce que, de surcroît, tous les Marocains sont convaincus que cette cause qui est la leur, est une cause juste et sacrée.

Tu Me trouveras, cher peuple, en première ligne parmi les défenseurs et les protecteurs de la souveraineté du Royaume, de son unité nationale et de son intégrité territoriale, demeurant tous fidèles au pacte d'allégeance mutuelle, à notre engagement constitutionnel, et à l'intime conviction qui nous habite quant à l'inéluctabilité de la victoire.

Dieu soutient, certes, celui qui Le fait prévaloir. Dieu est fort et puissant. Véridique est la parole de Dieu.

Wassalamou alaïkoum wa rahmatoullahi wa barakatouh".